

GRESSY FLASH

Numéro 233

30 Avril 2017



Nous vous remercions de bien vouloir vous associer à la cérémonie du 8 mai 2017 en souvenir de celles et de ceux qui ont sacrifié leur vie pour que notre nation vive dans la paix et la liberté. Nous vous donnons avec le Conseil Municipal des Enfants rendez-vous le

Lundi 8 mai à 11 heures devant la mairie

d'où nous partirons pour déposer une gerbe au monument aux morts.

Un apéritif amical clôturera cette cérémonie et sera servi dans la salle des fêtes (Place Athéna). Au cours de ces quelques instants nous remettons les médailles d'honneur du travail et les diplômes des maisons fleuries. Nous accueillerons également et traditionnellement les nouveaux arrivants qui ont choisi de vivre dans notre commune en 2016.

Chers amis,

Votre conseil municipal a voté son budget pour l'année 2017 dans sa séance du 10 avril dernier. Pour la troisième année consécutive nous avons maintenu les taux d'imposition au même niveau qu'en 2015 et 2016, années qui nous avaient vu passer de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France à la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France.

Le budget de 2017 s'élève à la somme de 2 310 951,87 €. Ce montant est réparti en dépenses de fonctionnement pour 1 332 459,57 € et en dépenses d'investissement pour 978 492,30 €.

Si nous n'avons pas eu à supporter l'effet de la taxe d'ordures ménagères en 2014 et 2015, la Communauté de Communes Plaines et Monts de France ayant incorporé son montant dans son budget général et si cette politique a été suivie en 2016 par la nouvelle communauté d'agglomération, il n'en sera pas de même cette année où nous devons supporter une taxe de 6,94% venant de cette entité pour la prise en charge de tous les éléments liés à nos déchets.

Nous aurions pu sans doute prendre en charge dans le budget général une partie du montant des dépenses liées aux déchets mais en obérant ainsi les possibilités de financement de nos investissements. Le choix du conseil a donc été clair et unanime. De même, et afin de nous préserver des incertitudes économiques et financières liées aux élections présidentielles, avons-nous préféré souscrire deux petits emprunts pour profiter de l'arrivée à terme d'un emprunt, de taux encore extrêmement bas et protéger notre trésorerie.

Le dimanche 7 mai mettra enfin un terme à cette folle période des élections présidentielles. Nos institutions ont prévu dans la foulée les élections législatives les 11 et 18 juin puis des élections sénatoriales en septembre. Difficile ensuite de faire des pronostics quant au calendrier électoral tant les promesses des « grands élus » prévoient des bouleversements de nos institutions à grand renfort de référendum.

Je souhaite néanmoins de tout cœur pour notre beau pays un retour au calme et à la paix entre ses citoyens.

Bien à vous.

J.C.Geniès, Maire.

RESPECTONS LES ANIMAUX

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de 6 petits cygneaux sur la petite île de l'étang communal. Si la nature est douce avec eux et que personne ne cherche à leur faire du mal, ces oiseaux pourront vivre une bonne vingtaine d'années.



Il est important de respecter les animaux et d'informer consciencieusement les enfants de cette attitude à observer. Si nous

chassons les ragondins, c'est qu'ils sont souvent porteur de maladies comme la leptospirose ou la douve du foie.

Par contre, ce qui s'est passé la semaine dernière est parfaitement intolérable : tirer sur un chat sans défense quel que soit le prétexte est révoltant. De même, un chien que l'on sait appartenir à un groupe dangereux non-tenu en laisse et non-muselé s'en est pris à un autre petit chien parfaitement tenu par notre administré en promenade dans notre parc et l'a pratiquement déchiqueté.

La douleur des animaux, les séquelles qu'ils devront endurer et le coût de l'intervention des vétérinaires ne sont pas bénins. Qu'en serait-il si c'était un enfant ou un de nos semblables qui était ainsi visé ?

Nous vous rappelons que les messages diffusés par le panneau lumineux installé sur la place de la Mairie peuvent être visualisés via l'application **CentoLive** à partir des iPhone.

Or, des difficultés peuvent actuellement être rencontrées pour accéder à cette application. Ce dysfonctionnement survient généralement après une mise à jour iOS.

Pour y remédier et retrouver **CentoLive**, il suffit de désinstaller l'application puis de la réinstaller.

Certains administrés se sont étonnés de ne pas avoir été prévenus suffisamment tôt de la fermeture du CD 139 en direction de Messy. Nous avons souhaité que ces travaux se déroulent pendant les vacances scolaires et nous n'avons eu la réponse définitive que le mercredi précédant le démarrage des travaux. Nous n'avons donc pu que faire paraître aussitôt l'annonce sur le panneau lumineux situé devant la mairie et adresser un SMS à toutes celles et tous ceux qui nous avaient confié leurs coordonnées et qui ne les avaient pas changées sans nous en avertir.

Nous vous recommandons à nouveau d'user de cette possibilité de nous confier vos numéros de téléphone portable ou vos adresses mail pour être prévenus en temps utiles de tout problème pouvant survenir sur notre commune.

Concours 2017 des Maisons Fleuries



Afin de garder à notre village son cadre verdoyant et fleuri et participer ainsi à l'obtention de la 3^{ème} fleur régionale et au concours des villes et maisons fleuries, nous invitons tous les habitants à fleurir leur jardin et leur balcon dès que la période des Saints de Glace sera passée.

Pour mémoire, il s'agit d'un vieux dicton populaire qui recommande que la Saint-Mamet (11 mai), la Saint-Pancrace (12 mai) et la Saint-Servais (13 mai) soient franchis; bien que certains jardiniers vous diront que « *Saint-Urbain (25 mai) les tient tous par la main* »...

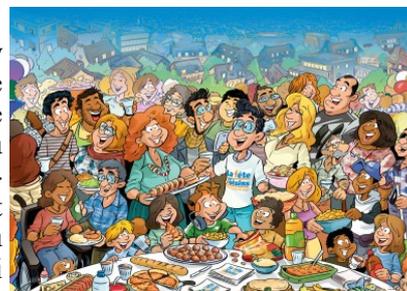
Une baisse sensible de la température pouvant amener une période de gel jusqu'au 25 mai a déjà dans le passé été observée. Alors patience....

Quelle que soit votre décision du moment de passer à l'action, un jury communal va être constitué et passera dans nos allées pour noter les administrés qui se seront fait connaître à la mairie avant le 24 juin par mail à l'adresse commune.gressy@wanadoo.fr ou par téléphone au 01.60.26.11.15

Vendredi 19 mai : FETE DES VOISINS !

La fête des voisins (également appelée « Immeubles en fête »), événement ayant généralement lieu le dernier vendredi de mai, a été mise en place dans le but de lutter contre l'individualisme et la solitude dans les grandes villes. Autour d'un repas ou d'un buffet improvisé, les voisins peuvent lier connaissances et partager un moment de convivialité.

La commune de Gressy s'est appuyée sur cette idée de la municipalité de Paris et c'est devenu maintenant une tradition. Bien sûr il ne fait pas toujours beau temps et c'est pourquoi cette année nous avons renforcé les possibilités de mise à disposition de barnums en en acquérant 4 supplémentaires. Ils pourront être mis à disposition ainsi que des tables en vous adressant aux responsables des pôles suivants :



Vieux Moulin	Mesdames ALOI et ALBERTELLA
Château-Mairie	Madame SAFFRE
Sylphides	Madame GAROT
Cérès	Monsieur GAUTHIER
Flore	Madame BONINI
Cybèle	Monsieur TROUSSARD
Vesta	Madame KOTSIS
Orphée-Orion	Messieurs GUEZE & PLUCHINO

La Mairie prendra contact avec les responsables de pôle pour connaître le nombre de personnes prévues dans chaque pôle afin de leur déposer comme chaque année le vin, les tables si besoin et éventuellement 1 ou 2 barnums.

TRES BELLE REUSSITE DE LA FETE ASSOCIATIVE DU SAMEDI 29 AVRIL...



Servis par un temps superbe, concours de pêche, de tennis, de boules et de cartes se sont succédés tout au long de cette journée.

Très belle initiative pour la qualité de vie de notre commune. Merci au Club Municipal de Tennis, au Groupe d'Animation de Gressy et à Gressy d'Hier et d'Aujourd'hui qui ont œuvré ensemble à la réussite de cet événement.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Résultats du 1er. Tour

	Voix	%
Inscrits	722	
Participation	628	86,98%
Abstention	94	13,02%
Exprimés	618	98,41%
Blancs	9	1,43%
Nuls	1	0,16%

François FILLON	Les Républicains	216	34,95%
Emmanuel MACRON	En marche	161	26,05%
Marine LE PEN	Front national	97	15,70%
Jean-Luc MELANCHON	La France insoumise	61	9,87%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	Debout la France	40	6,47%
Benoît HAMON	Parti socialiste	25	4,05%
François ASSELINEAU	Union populaire républicaine	7	1,13%
Jean LASSALLE	Sans étiquette	6	0,97%
Nathalie ARTHAUD	Lutte ouvrière	2	0,32%
Philippe POUTOU	Nouveau parti anticapitaliste	2	0,32%
Jacques CHEMINADE	Solidarité et Progrès	1	0,16%

OPERATION « LES BOUCHONS D'AMOUR »



Avec les Bouchons d'Amour, embellissez la vie des personnes handicapées grâce à un geste simple et écologique !!!

En France, l'objectif consiste en l'acquisition de matériel pour les personnes handicapées afin d'améliorer leur autonomie ainsi que,

ponctuellement, des actions humanitaires en France et à l'étranger.

Les principes fondamentaux sont de **collecter les bouchons en plastique** qui sont vendus 235 euros la tonne (au 1er. Juin 2015) à la société CABKA-IPS située en Belgique.

Tous les membres de l'association que ce soit au niveau départemental, régional ou national, sont entièrement bénévoles. Il n'y a pas de budget de fonctionnement.

L'argent issu de la vente des bouchons est reversé intégralement aux prestataires de service ; ainsi, les membres de l'association ont la certitude que les fonds alloués sont bien utilisés pour l'aide sollicitée.

Quant aux bouchons, ils sont transformés en palettes en plastique appelées progressivement à remplacer les palettes en bois actuellement utilisées.

Cette opération nous a été présentée par l'un de nos administrés, Monsieur Régis Tellier, en sa qualité de pompier volontaire au Centre d'Intervention de Claye-Souilly.

Un récipient sera stationné dans le hall de la mairie et un autre avec l'accord de Madame Aline Billon dans la cour de récréation de notre école.

Ainsi, enfants et adultes sont invités à récupérer un maximum de bouchons pour participer à cette opération de solidarité.

Les sapeurs pompiers comptent sur nous comme à tous moments nous savons pouvoir compter sur eux. D'avance un très grand merci !

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

- Vote du compte administratif 2016 de la commune
- Vote du compte de gestion 2016 de la commune
- Affectation des résultats de 2016
- Vote du budget primitif 2017
- Vote des taux d'imposition pour 2017
- Vote des taxes pour les extérieurs fréquentant le réseau associatif de Gressy
- Vote d'une subvention de 350€ au Club de Tennis de Charny qui reçoit les jeunes de Gressy le mercredi après-midi en périodes automnale et hivernale
- Subvention des voyages scolaires (hors périmètre du RPI) à hauteur de 60€ par enfant
- Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CARPF du 8 mars 2017
- Demande d'aide au titre de la DETR 2017 - Mise en accessibilité cour périscolaire
- Demande d'aide au titre de la DETR 2017 - Mise en accessibilité bâtiments communaux
- Emprunts pour la réfection des sentes du Parc de La Garenne et pour les travaux de l'Église Saint-Denis

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017

- Vote du budget primitif 2017 (Fonctionnement : 255.809.786 € - Investissement : 52.845.621 €)
- Adoption du taux de cotisation foncière des entreprises (25,95%) identique au taux de 2016
- Adoption des taux des taxes d'habitation (4,77%) sur foncier bâti (3,94%) et foncier non-bâti (12,60%) sans changement par rapport à 2016
- Adoption du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 6,94%
- Adoption des budgets annexes : locations immobilières, gestion immobilière et commerciale de Roissy, parkings publics intercommunaux
- Création d'une régie de recettes dans le cadre de la gestion du parc relais de la gare de Louvres
- Attribution d'une subvention à « Roissy développement » dans le cadre de la compétence économique au titre de 2017
- Adoption du montant de la subvention accordée à l'amicale du personnel « Concordance »
- Attribution d'une subvention à l'association IMAJ dans le cadre de la mise en œuvre de l'Atelier chantier d'insertion « Ressourcerie »
- Désignation d'un représentant de la CA Roissy Pays de France au sein du Syndicat des Energies de Seine-et-Marne (SDESM)
- Approbation et autorisation de signature d'un avenant avec l'OPAC de l'Oise (ZAC de Fontenay-en-Parisis)
- Adhésion au Groupement des autorités responsables de transport et désignation des représentants de la CARPF
- Adoption du montant de subventions accordées à certaines associations du secteur public dans le domaine de l'emploi
- Autorisation de demande de subvention du Fonds social européen.